Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Honoraires notaire

Par tam

Bonjour
J'ai acheté en juillet 2011 un appartement d'un montant de 90 000 euros.
J'ai reçu en début d'année le décompte relatif à cette vente
dont le décompte est le suivant :
émoluments proportionnels 1154 ?
formalités 977 ?
calcul des droits 4687 ?
et TVA 417,75 ?.
La somme globale est de 7236,15 ?;
Je me demande pourquoi j'ai payé une TVA sur la vente? et aussi il y a la mention écritures non validées, dont j'ai demandé des explications à la secrétaire à deux reprises, sans réponse.
Je vous remercie pour votre réponse.
Cordialement,
T